



Siège social : 10, impasse du Muguet 91670 ANGERVILLE

BORDEREAU D'ENVOI DE LICENCES FEDERALES 2010

N° 1 du

Nom de l' Association :

Adresse :

Nom du Responsable : Téléphone :

N° Informatique de l' Association

--	--	--	--	--	--	--	--

LICENCES FEDERALES ET CORPORATIVES

- COTISATION LIGUE à régler avec le premier bordereau 25,00 €
- COTISATION FEDERALE à régler avec le premier bordereau :
 - Moins de 50 licenciés : 50 € (inchangé)
 - A partir de 51 licenciés la cotisation est de 1 € par licence avec maximum de 200 €

Exemple : 47 licenciés = 50 €

62 licenciés = 62 €

Nombre de licenciés 2009.....= €

- LICENCES SENIORS/VETERANS/SUPER VETERANS/DAMES..... x 43 € =.....
- LICENCES JUNIORS/CADETS x 20 € =.....
- DEFENSE DES STANDS (pour chaque licence)
Participation Club 2 € + tireurs 2 € x 4 € =.....

FACULTATIF

- ASSURANCE CORPORELLE : OPTION 1 x 6 € =.....
- OPTION 2 x 8 € =.....
- ABONNEMENT A LA REVUE : x 6 € =.....

Règlement à joindre avec les licences

Règlement

Chèque

TOTAL

A l'ordre de la **LIGUE DU CENTRE FFBT**

- RAPPEL : CATEGORIE CADET : Tireurs nés après le 31.12.93**
CATEGORIE JUNIOR : Tireurs nés du 01.01.90 au 31.12.93
CATEGORIE VETERAN : Tireurs nés du 01.01.45 au 31.12.54
CATEGORIE SUPER VETERAN : Tireurs nés avant le 31.12.44

A..... le

Signature

CE BORDEREAU EST A ADRESSER AVANT LE 1^{er} & LE 15 DE CHAQUE MOIS AU TRESORIER DE LA LIGUE ACCOMPAGNE DES FEUILLETS CORRESPONDANTS ET DU REGLEMENT GLOBAL

Monsieur Alain MANNEVY- 725 rue de La Petite Bretagne – 45470 TRAINOU

Tel 02.38.65.65.25